

BULLETIN D'ANALYSE



Bulletin édité le : 04/04/2023

Lot n° : H23000555

Date de réception lot :

23/02/2023

SPECIFICATIONS DE CONTRÔLE ETABLIES SELON LA PHARMACOPEE EUROPEENNE (monographie n°0865)

SPECIFICATIONS DE CONTRÔLE ETABLIES SELON LA PHARMACOPEE EUROPEENNE (monographie n°0865)				
PLANTE		THYM		
PARTIE EMPLOYEE		FEUILLE		
NOM LATIN		Thymus vulgaris		
FAMILLE		LABIEES		
ORIGINE		Pologne		
DDM		février-2028		
Nature des contrôles		NORMES	RESULTATS	Identifiant analyse
CONTRÔLE BOTANIQUE	Caractères macroscopiques	Conforme	Conforme	Analyse LPPAM n° 2303005
	Caractères microscopiques	Conforme	Conforme	
	Chromatographie sur Couche Mince	Conforme	Conforme	
ESSAIS	Teneur en eau par azéotropie	≤ 100 ml/kg	54,99 ml/kg	
	Cendres totales	≤ 15,0 %	7,83%	
	Cendres insolubles dans l'acide chlorhydrique	≤ 3,0 %	1,04%	
DOSAGE	Somme des teneurs en thymol et carvacrol par chromatographie en phase gazeuse	> 40 %	61,52% de l'huile essentielle	
	Teneur en huile essentielle	> 12,0 ml/kg	28,21 ml/kg	
CONTRÔLE BACTERIOLOGIQUE	Pharmacopée Européenne Cat. A (plante employée avec de l'eau bouillante)			Analyse Microsept n° 2361372 - 2472177
	Germes aérobies totaux	≤ 10 000 000 g/g (Acceptable ≤ 50 000 000 g/g)	140 000 g/g	
	Levures + moisissures totales	≤ 100 000 g/g (Acceptable ≤ 500 000 g/g)	910 g/g	
	Bactéries Gram négatives résistantes aux sels biliaires	Pour info	< 100 g/g	
	E. coli	≤ 1 000 g/g	< 10 g/g	
	Salmonelle non mobile	Absence dans 25g	Absence dans 25g	
PESTICIDES	Selon règlement (CE) n°396/2005		Linuron : 0,038 +/- 0,019 mg/kg (soit 0,0054 mg/kg considérant le facteur de déshydratation pour cette matière de 7) (LMR : 0,02 mg/kg)	Analyse fournisseur
	EU pesticides database (screenings sur demande) (http://ec.europa.eu/sanco_pesticides/public/?event=homepage&language=EN)		Propamocarbe : 0,011 +/- 0,0055 mg/kg (soit 0,0016 mg/kg considérant le facteur de déshydratation pour cette matière de 7) (LMR : 30 mg/kg)	
	Code LMR : 0256070 - Catégorie "Thym"		Anthraquinone : 0,013 +/- 0,0065 mg/kg (soit 0,0019 mg/kg considérant le facteur de déshydratation pour cette matière de 7) (LMR : 0,02 mg/kg)	
	Facteur de déshydratation : 7			
HAP	Selon règlement (CE) n°2015/1933			Analyse fournisseur
	Benzo-a-pyrène	≤ 10 ppb	4,3 ppb	
	Somme des 4 HAP	≤ 50 ppb	32,9 ppb	
ALCALOÏDES PYRROLIZIDINIQUES	Somme des alcaloïdes pyrrolizidiniques positifs (selon règlement (CE) n°2020/2040)	< 400 µg/kg	16,3 µg/kg	Analyse fournisseur

MATIERE PREMIERE CONFORME VIS-A-VIS DES ELEMENTS CI-DESSUS AU JOUR DE LA SIGNATURE DU PRESENT BULLETIN

Visa Directeur général

M. BRARD J.

Visa Responsable qualité

M. RETIERE A.

Les résultats et les normes tiennent compte des incertitudes de mesure. Les résultats ne s'appliquent qu'à l'échantillon soumis à l'analyse et prélevé suivant les règles statistiques.
 Tout reconditionnement de nos produits dégage notre société de toute responsabilité quant à la qualité du produit.
 Nos produits en l'état n'ont pas été vérifiés pour répondre à un usage d'ingrédient cosmétique.